

Intervention Marie-Aleth Grard CESE 11 Octobre 2024

Colloque Paul Bouchet

Bonjour à toutes et tous, je suis vraiment heureuse d'être là, à titre personnel aussi puisque je considérais Paul comme un ami avec lequel j'adorais avoir de longues conversations.

Permettez-moi pour démarrer de dire un mot sur la maison dans laquelle nous sommes. Ce lieu si important au regard de la lutte contre la pauvreté et la grande pauvreté, le CESE a marqué durablement l'histoire de la lutte contre la grande pauvreté dans notre pays, et j'espère bien qu'il va continuer à marquer durablement cette histoire dans notre pays. Je souhaite dire quelques mots là-dessus, parce qu'avec la réforme de la constitution qu'Emmanuel Macron a voulu pour le CESE, si je le dis juste en deux phrases. ATD Quart Monde a perdu son siège. La vice-présidente d'ATD Quart Monde siège actuellement au CESE, mais au nom du Collectif Alerte et dans le groupe Associations, et donc ne prend plus jamais la parole en séance plénière au nom d'ATD Quart Monde, donc au nom des plus pauvres. C'est extrêmement dommageable, nous ne sommes plus du tout dans cette possibilité que les plus pauvres aient la parole dans cette troisième assemblée de la République, qui est la société civile qui réfléchit à tous les sujets qui traversent notre société. Je vous avoue que c'est une colère qui continue de m'habiter et pour laquelle je continuerai de me battre.

Joseph Wresinski a fait un rapport dans cette maison, en février 1987 « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », et il nous fait comprendre que la misère est un déni des Droits de l'Homme, et que comme telle elle porte atteinte à la dignité de chaque être humain car l'humanité en est une.

Dès lors nous ne pouvons nous contenter comme le disait Joseph Wresinski de soulager les maux de ceux qui souffrent de la misère, ce serait une façon d'accepter qu'elle est inévitable, alors qu'elle doit être détruite. Or l'éradication de la misère ne se fera pas par des mesures ou des politiques spécifiques dites « de lutte contre la pauvreté », mais par des politiques générales conçues avec la participation des personnes les plus défavorisées elles-mêmes qui mène au droit commun.

Je ne reprends pas ici la loi de 1998, mais tout de même c'était l'ambition de cette loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions qui a affichée dans son article premier que la lutte contre les exclusions est un impératif national fondé sur le respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains, que la nation doit garantir à chacun l'effectivité des droits fondamentaux et que l'Etat et les citoyens doivent tous y contribuer, chacun de sa responsabilité.

Cet article 1er est maintenant intégré dans le code de l'action sociale et de la famille.

Une société qui n'a pas d'ambition pour ses membres les plus éloignés du droit commun fait la preuve qu'elle n'en a pas vraiment pour les autres non plus. Quand elle abdique pour les plus démunis, elle montre qu'elle est prête à abdiquer pour n'importe lequel de ses membres. Beaucoup en font aujourd'hui l'amère expérience, notamment ceux qui se retrouvent au chômage alors qu'ils se croyaient en sécurité. Aucune société, jamais, ne répondra à l'attente de tous ceux qui la composent, tant qu'elle ne cherchera pas à répondre en priorité aux attentes et aux aspirations de ceux qui sont au pied de l'échelle sociale.

C'est le sens de la phrase gravée à l'entrée de cette maison à l'occasion du vingtième anniversaire du rapport Wresinski qui a été rédigée par Lucien Duquesne : « Considérer les progrès de la société à l'aune de la qualité de vie du plus démuné et du plus exclu, est la dignité d'une nation fondée sur les droits de l'Homme. »

Ça devrait vraiment être la boussole au moins de cette maison, si ce n'est de notre société.

Nous sommes bien là au cœur des combats de Paul Bouchet, lors d'une rencontre au sujet du combat juridique de notre Mouvement, comment mieux défendre les familles très pauvres ? Paul Bouchet a dit ceci : « J'ai eu la chance de rencontrer Joseph Wresinski, j'avais été bâtonnier, conseiller d'état ... le droit j'avais nagé dedans et j'étais très marqué par l'idée simple que l'égalité de droit n'est pas un concept suffisant, j'ai été marqué par les échecs des mouvements syndicaux quand on se borne à l'égalité des droits. Sans compter les effets de seuil. Ma découverte a été René Cassin, juriste de la France libre, le concept de déclaration universelle des Droits de l'Homme a permis d'ajouter égaux en dignité et en droits. Le mot dignité l'a beaucoup bouleversé. Le concept de dignité c'est Joseph Wresinski qui me l'a fait comprendre il était imprégné de cette notion. J'étais à une réunion avec Joseph Wresinski au ministère avant l'hiver avec les associations, le risque de la charité saisonnière. Je me souviens du regard de Joseph Wresinski pendant que les représentants de l'état nous expliquaient ça. Je comprenais bien que l'exclusion elle n'est pas saisonnière. J'étais persuadé qu'il y avait une notion nouvelle ratifiée par la Déclaration universelle ; c'est la dignité. Mais l'égalité de dignité. L'objectif suprême c'est l'égalité de dignité de tous les êtres humains. Les hommes sont égaux en dignité et en droits. »

Chers amis, Paul a défendu inlassablement l'égalité de dignité de tous et tous, ce combat est plus que jamais le nôtre aujourd'hui. Dans la situation où se trouve notre pays avec près de 10 millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté, plus de 4 millions qui sont soit à la rue, soit dans des logements totalement indignes, une aide médicale d'état remise en question et je pourrais continuer la liste.

L'égale dignité que défendait Paul doit rester au cœur de nos politiques publiques pour mettre fin à ces injustices insupportables, à ces vies brisées d'avoir trop longtemps été séparés, d'avoir durablement vécus à la rue ou dans des conditions indignes. Les plus pauvres sont discriminés, contrôlés, rejetés, ils sont accusés d'être responsables de leur situation, de ne pas chercher de travail, de laisser trainer dehors leurs enfants, de ne pas suivre la scolarité de leurs enfants.

Nous avons mené en 2019 avec le Secours Catholique et l'Université d'Oxford une recherche sur les dimensions cachées de la pauvreté, où la maltraitance sociale et la maltraitance institutionnelle arrivent en bonne place. Cette recherche montre combien la pauvreté et la grande pauvreté ne sont pas que des questions d'argent. Huit dimensions ont ainsi émergé des travaux de la recherche, les peurs et les souffrances, la dégradation de la santé, les privations matérielles des droits, les contraintes d'espace et de temps, les compétences non reconnues, l'isolement et je le disais la maltraitance sociale et la maltraitance institutionnelle.

Le Mouvement ATD Quart Monde France a réalisé un travail avec les Universités populaires Quart Monde, des professionnels et des personnes ayant l'expérience de la grande pauvreté, afin de mieux comprendre la maltraitance institutionnelle dont sont victimes les professionnels et les plus pauvres.

Avec ce rapport il ne s'agit de dénoncer les institutions, ni de les montrer du doigt. Nous montrons que les professionnels souffrent au quotidien, nous démontrons combien la maltraitance institutionnelle est terrible pour les plus pauvres au quotidien.

Pour un professionnel il s'agit par exemple de suivre 80 personnes sous tutelle alors qu'auparavant il en suivait 40 ! Les départs en retraites n'étant pas remplacés, la charge de travail augmente au mépris de l'humain.

C'est d'ailleurs ce que disent les plus pauvres dans les premiers exemples qu'ils ont donné tout de suite sur la maltraitance institutionnelle ... ils ont dit nous voulons des humains aux guichets, nous voulons pouvoir parler à des professionnels qui ont le temps et les espaces pour nous recevoir, nous ne voulons plus raconter notre vie devant tout le monde au guichet parce que le temps presse !

Si le numérique est un progrès fantastique dans beaucoup de domaines, il est aussi une terrible entrave à l'accès aux droits pour les plus pauvres. Prenons le RSA, le revenu de solidarité active, il est revu tous les trois mois. Ce qui veut dire que tous les trois mois vous devez fournir tel ou tel papier, l'avoir scanné, pouvoir l'envoyer par internet. Mais lorsque l'on vit dans la grande pauvreté c'est un exercice impossible. Comment scanner, comment envoyer par internet alors que l'on n'a plus d'abonnement ? Résultat le RSA est coupé pour trois mois durant lesquels vous n'aurez plus rien pour vivre, pour survivre.

Vous l'aurez compris c'est un chantier d'envergure dans lequel se lance ATD Quart Monde France, avec vous, avec vous tous. Si l'état et les responsables politiques auront leur part pour faire avancer les droits pour tous. Chacune et chacun d'entre nous peut et doit agir au quotidien là où il est, et je ne doute pas un instant que Paul y retrouverait bien là le combat pour l'égalité de tous.